

# POUR NOUS JOINDRE

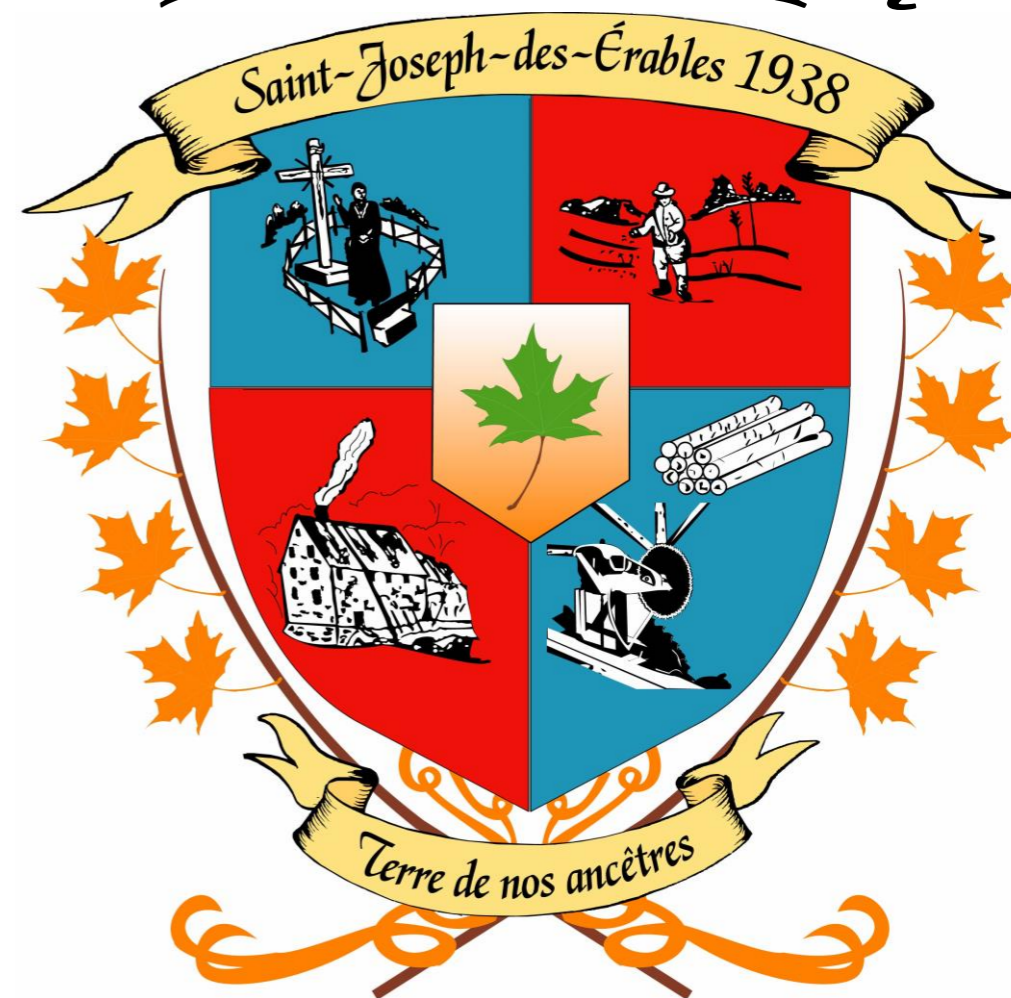
**DIRECTRICE MUNICIPALE :**

Marie-Josée Mathieu..... 418-397-4772  
Télécopieur ..... 418-397-1555  
Courriel.....municipalite@stjosephdeserables.com

Heures d'ouverture du bureau municipal :  
du lundi au mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Volume 28, numéro 2, mars 2016

# Bulletin municipal



370A, rang des Érables, Saint-Joseph-des-Érables (Québec) G0S 2V0  
[www.stjosephdeserables.com](http://www.stjosephdeserables.com)  
Rédaction : Sophie Fortier

## Le mot du maire

Bonjour à tous,

Il y aura un changement de personnel au bureau municipal, en effet, Madame Marie-Josée Mathieu, Directrice générale et secrétaire-trésorière, partira en congé de maternité pour une période d'environ un an; elle sera remplacée par Madame Isabelle Jodoin que vous pourrez éventuellement rencontrer au bureau à partir du mois d'avril. Les élus se joignent à moi pour souhaiter la bienvenue à Mme Jodoin et féliciter Mme Mathieu. Nous leur souhaitons bonne chance dans leurs nouvelles responsabilités.

Dans un tout autre ordre d'idée, le ponceau du ruisseau des Cèdres (entre le 174 et le 176, rang des Érables) sera remplacé cette année, nous avons estimé les délais à plus ou moins 5 à 10 jours ouvrables; ces travaux s'effectueront dès la fin du mois de juin à la mi-juillet, et ce si les conditions météorologiques nous le permettent. Prendre note que pendant les travaux la route sera fermée à toute circulation, donc à tous les citoyens concernés, merci de prendre les mesures nécessaires pour cette période.

L'Association du Moulin des Fermes est présentement en démarches de financement auprès du Pacte rural, pour divers projets. Nous invitons, tous les citoyens qui sont intéressés à investir de leur temps ou par commandite, d'entrer en contact avec eux.

Merci et à la prochaine.

*Jeannot Roy, maire*

### Rapport du vérificateur financier

Lors de la séance ordinaire du 7 mars dernier, le rapport financier, pour l'année 2015 révèle revenus de fonctionnement de 628 067 \$, des dépenses de 549 854 \$ pour un excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales de 78 213 \$ et le surplus accumulé non affecté à 274 438 \$ au 31 décembre 2015 en plus d'un surplus affecté de 75 000 \$.

### Avis à tous les utilisateurs de casiers postaux!

Si vous êtes intéressés de recevoir le publisac à l'emplacement de votre casier postal, veuillez transmettre vos coordonnées au bureau municipal soit par téléphone : 418-397-4772 ou par courriel au [municipalite@stjosephdeserables.com](mailto:municipalite@stjosephdeserables.com)

### Cédule de vidange de fosse septique

La vidange de fosse septique pour la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables se fera dans la semaine du 1<sup>er</sup> au 5 août 2016.

### Calendrier des événements – mars et avril 2016

Destination Beauce vous invite à consulter le **Calendrier des événements**, à l'adresse suivante : <http://www.destinationbeauce.com>. Partager l'information avec vos collègues, employés, clients, familles et amis. Également, on vous propose une section en ligne dédiée uniquement au temps des sucres. Voyez-y les 9 adresses incontournables en Beauce.

### Un crédit d'impôt pour remboursable pour les travaux d'installation septique

Depuis l'acquisition de la compétence en 2009, la MRC Robert-Cliche voit à l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)* sur son territoire. Elle doit s'assurer que les installations septiques de toutes les résidences non reliées à une infrastructure d'égout public soient non polluantes et répondent aux exigences de la réglementation.

Voici un extrait du site web de Revenu Québec:

#### CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT

- Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement** [...]
- Il s'adresse à vous, si vous faites exécuter des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus à l'égard d'une habitation dont vous êtes propriétaire ou copropriétaire et qui est soit votre lieu principal de résidence, [...]
- Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1er avril 2017.
- Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500 \$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Notez que les travaux de rénovation écoresponsable pour la [conservation et la qualité de l'eau](#) seront admissibles au crédit d'impôt **seulement** si votre habitation admissible constitue votre **lieu principal de résidence**.

Pour de plus amples renseignements sur la détermination du crédit d'impôt et sur l'admissibilité à ce dernier, nous vous invitons à contacter Revenu Québec au 1-800-267-6299 ou visiter leur site web au [www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx](http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx)

## Plan de développement de la zone agricole de la MRC Robert-Cliche

Les activités agricoles sont omniprésentes sur le territoire de la MRC Robert-Cliche. On y compte plus de 450 fermes qui génèrent des revenus au-delà de 110 millions \$ par année. Environ 1 000 emplois sont directement liés à la production ou la transformation agroalimentaire sur le territoire. Sans compter que l'apport de l'agriculture se répercute aussi à d'autres niveaux. Par exemple, les paysages de la Beauce ont grandement été façonnés par les activités agricoles et ils demeurent un actif essentiel au développement récréotouristique.

Or, l'industrie agricole québécoise est en constante mutation et fait actuellement face à de nombreux enjeux. Relève agricole, mise en marché des produits, cohabitation des usages et exigences environnementales ne sont que quelques-uns des défis avec lesquels les entreprises doivent composer. L'industrie agroalimentaire de la MRC Robert-Cliche n'y échappe pas.

Considérant la place de l'agriculture dans la MRC et les enjeux qui s'y rapportent, le conseil des maires de la MRC a pris l'initiative de se pencher sur le devenir de cette activité pour son territoire. En effet, la MRC Robert-Cliche a récemment entrepris des travaux afin de se doter d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA). Le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC tout en favorisant le développement durable des activités agricoles.

Le PDZA se veut un outil mobilisateur, non seulement pour les municipalités et la MRC Robert-Cliche, mais aussi pour tout intervenant qui souhaite faire de l'agroalimentaire une priorité de développement. Il permettra, à terme, d'identifier les actions à réaliser au cours des prochaines années afin de développer le plein potentiel de l'industrie agroalimentaire de la MRC Robert-Cliche, et ce, dans un esprit de partenariat.

Dans le cadre de la réalisation de cette démarche qui s'échelonne jusqu'en mars 2017, la MRC entend bien sûr consulter les personnes liées à ce secteur d'activité, notamment lors d'un forum où elles seront invitées à identifier les priorités de développement et à s'engager dans la mise en œuvre de celles-ci.

Pour plus d'information sur la démarche, vous pouvez consulter le site Internet de la MRC Robert-Cliche au [www.beaucerc.com](http://www.beaucerc.com). Vous pouvez également communiquer avec Patrice Routhier, chargé de projet PDZA au (418) 774-9828, poste 229 ou à [patrice.routhier@beaucerc.com](mailto:patrice.routhier@beaucerc.com).

Le Plan de développement de la zone agricole de la MRC Robert-Cliche est réalisé grâce au soutien de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*, une initiative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et d'Agriculture Canada.

# PROGRAMME D'ÉTÉ

# MULTI-AVENTURES

## 2016

Tu as envie de **BOUGER** et de t'**AMUSER**

Inscris-toi !

Tu pourrais participer à des activités comme

- La Ronde
- Painball
- Magasinage et Cinéma à Québec
- Croisière Disco
- Village des sports

Et encore plus !  
(Le choix des activités est à confirmer)

**2 activités par semaine pendant 5 semaines**

Habituellement mardi et jeudi, sauf pour la première activité qui aura lieu un mercredi

**Du 6 juillet au 19 août 2016**

Relâche pendant les vacances de la construction

Départ de Beauceville, Saint-Joseph, Saint-Odilon, Saint-Victor et Tring-Jonction pour les activités. A voir pour d'autres municipalités suite aux inscriptions et la demande.

**DÉBUT DES INSCRIPTIONS**

Sur place : Mercredi le 18 mai 2016 de 18 h 30 à 20 h

Dans l'un de nos points de service :  
MDJ : Saint-Odilon, Saint-Victor et Tring-Jonction  
Polyvalentes : Saint-François et Veilleux

Vous pouvez vous inscrire par la suite pendant nos heures d'ouverture jusqu'au 27 mai 2016.

**Premier arrivé, premier servi !**

**COÛT**

Revient à 125 \$/jeune ou 100 \$ pour les membres actifs  
Si votre municipalité collabore au projet et suite à l'activité de financement (Beauceville, St-Alfred, St-Joseph, St-Joseph-des-Érables, St-Jules, St-Odilon, St-Séverin, St-Victor et Tring-Jonction collaborent au projet)

Revient à 225 \$/jeune ou 200 \$ pour les membres actifs  
Si votre municipalité ne collabore pas au projet et suite à l'activité de financement

**Possibilité de paiements**

**ACTIVITÉ DE FINANCEMENT OBLIGATOIRE**  
Vente d'un article (billets pour un tirage) payable lors de l'inscription (75 \$) et remboursé suite à la vente.

**Possibilité de paiements**

**Informations**

Vous pouvez communiquer avec Véronique Gilbert au 418 397-5722 #38 144 ou au 418 957-2892  
mdj\_mrc@hotmail.com ou encore consulter notre site internet : [www.mdj-mrc-rc.net](http://www.mdj-mrc-rc.net)

f MDJ Robert-Cliche



**Maison des jeunes**

M.R.C. Robert-Cliche

Programme offert prioritairement aux jeunes de 12 à 17 ans de la M.R.C. Robert-Cliche

Bienvenue à tous !

### Séance du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 4 avril à 19h30.